



Caisse Autonome de Retraite
des Médecins de France

46, rue Saint-Ferdinand - 75841 Paris Cedex 17

Tél. 01 40 68 32 00 Fax 01 40 68 33 73 Serveur vocal 01 40 68 33 72 Internet <http://www.carmf.fr> E.mail carmf@carmf.fr

Réception du lundi au vendredi de 9 h 15 à 16 h 30

COT4DA2016.alx

Référence à rappeler :

N° cotisant :306434 U

Exercice : 2020/ 18 737,26 €

Dossier suivi par :

Mme Karine DOMONT

Poste 4449

Fax 01.53.81.89.28

Paris, le 04/11/2020

DR ANTONIO MARCELINO LEAL
188 GRANDE RUE CHARLES
DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

RAPPEL

Docteur,

Nous constatons qu'à la date du 03/11/2020, vous ne vous êtes pas acquitté de la totalité des cotisations dues à notre Caisse pour 2020 .

- Principal	18 562,25 €
(y compris le cas échéant la régularisation de la cotisation du régime de base 2019)	
- Majorations de retard (1)	175,01 €
(qui continuent à courir jusqu'au paiement complet du principal)	
(1) Le montant indiqué comprend, le cas échéant, les majorations pour méconnaissance de l'obligation de paiement par voie dématérialisée.	
TOTAL	18 737,26 €

Vous voudrez bien nous faire parvenir immédiatement le montant total indiqué ci-dessus.

Vous avez la possibilité, après paiement du principal, d'adresser une demande motivée de réduction des majorations de retard à la Commission de Recours Amiable de la CARMF.

Compte tenu de la situation actuelle liée à l'épidémie de la Covid 19 et dans l'éventualité où vous éprouveriez des difficultés particulières, nous vous conseillons de contacter nos services ou un confrère délégué départemental dont vous trouverez les coordonnées sur la liste ci-jointe.

Le cas échéant vous pouvez également solliciter l'Entraide ordinale auprès du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.

Enfin, le Fonds d'Action Sociale de la CARMF peut vous attribuer une aide si vous vous trouvez momentanément empêché de régler vos cotisations, par suite de circonstances exceptionnelles ou d'insuffisance de ressources.

Nous nous permettons de vous signaler que si ce courrier reste sans suite, nous serons contraints d'engager la procédure de recouvrement dans le délai d'un mois.

Veuillez agréer, Docteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Adjoint

Frédéric PEYRE

PJ : Une liste des délégués du département



Caisse Autonome de Retraite
des Médecins de France

46, rue Saint-Ferdinand 75841 Paris Cedex 17
Tél. 01 40 68 32 00 Fax 01 40 68 33 73 E.mail carmf@carmf.fr
Internet <http://www.carmf.fr> Serveur vocal 01 40 68 33 72

COT3LISDEL.ah

Référence à rappeler :
306434 U

04/11/2020

Dossier suivi par :

Mme Karine DOMONT

Poste 4449

Fax 01.53.81.89.28

DR ANTONIO MARCELINO LEAL
188 GRANDE RUE CHARLES
DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

**LISTE DES DELEGUES DU DEPARTEMENT
DU VAL DE MARNE**

DR DANIEL SCIMECA 72 AVENUE DU GENERAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT	DR PAIRON PENNACCHIONI MARTIN 31 BOULEVARD GAMBETTA 94130 NOGENT SUR MARNE
DR HUBERT HACMUN 15 AVENUE DAUMESNIL 94160 ST MANDE	DR JEAN NOEL LEPRONT 152 AV DU GENERAL DE GAULLE 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
DR SALAH MEDJANI 18 RUE DU PONT DE CRETEIL 94100 ST MAUR DES FOSSES	DR JEAN MARC RANCILLAC 71 BD PAUL VAILLANT COUTURIER 94240 L HAY LES ROSES
DR JULIEN PALAZZI 2 RUE DU PR PAUL MILLIEZ 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	DR CHARLES BINETRUY 2 RUE DU PR PAUL MILLIEZ 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
DR PATRICK GUEDJ 2 RUE PROFESSEUR PAUL MILLIEZ 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	DR BENOIT MERLET 22 RUE LA PETITE SAUSSAIE 94400 VITRY SUR SEINE
DR EVE TMIM 45 BOULEVARD MONTAIGUT 94000 CRETEIL	